

## **3222 Hygiénistes et thérapeutes dentaires**

Les hygiénistes dentaires assurent un traitement d'hygiène dentaire et donnent des renseignements reliés à la prévention des maladies et des affections des dents et de la bouche. Ils travaillent dans des cabinets de dentistes, des centres hospitaliers, des cliniques, des établissements d'enseignement, des organismes gouvernementaux et dans l'industrie privée. Les thérapeutes dentaires remplissent des fonctions limitées dans le domaine de la médecine dentaire visant la prévention ou le traitement des maladies et des affections des dents et de la bouche. Ils travaillent pour le gouvernement fédéral et quelques gouvernements provinciaux et fournissent des services en milieu rural et dans les régions éloignées.

### **Exemples d'appellations d'emploi**

- hygiéniste dentaire
- hygiéniste dentaire – Forces armées
- hygiéniste dentaire à tâches élargies
- hygiéniste dentaire autorisé/hygiéniste dentaire autorisée
- hygiéniste dentaire communautaire
- hygiéniste en orthodontie
- hygiéniste en périodontie
- infirmier dentaire/infirmière dentaire
- infirmier dentaire/infirmière dentaire à tâches élargies
- technicien/technicienne en hygiène dentaire
- thérapeute dentaire
- thérapeute dentaire – Forces armées
- thérapeute dentaire autorisé/thérapeute dentaire autorisée

### **Fonctions principales**

Les hygiénistes et les thérapeutes dentaires exercent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

#### Hygiénistes dentaires

- examiner les dents des clients et consulter le dentiste au sujet des soins à leur donner;
- prendre les empreintes des dents;
- donner des conseils aux clients sur l'hygiène buccale;
- nettoyer et stimuler les gencives pour prévenir les maladies des gencives;
- enlever les taches et le tartre des dents afin de prévenir la carie dentaire et la carie de la racine;
- enduire les dents de fluorure;
- prendre des radiographies et les développer;
- effectuer, s'il y a lieu, des actes de dentisterie restaurative ou d'orthodontie, sous la direction d'un dentiste;

- superviser, s'il y a lieu, les assistants dentaires dans la prestation des soins de santé.

### Thérapeutes dentaires

- examiner les dents des clients et consulter le dentiste au sujet des soins à leur donner;
- prendre les empreintes des dents;
- prendre des radiographies et les développer;
- enlever les taches et le tartre sur les dents afin de prévenir la carie dentaire et la carie de la racine;
- enduire les dents de fluorure;
- donner des conseils aux patients sur les procédures d'hygiène buccale;
- superviser les assistants dentaires dans la prestation des soins de santé;
- obstruer, au besoin, les caries, extraire les dents et remplacer des parties de la couronne dentaire.

### Conditions d'accès à la profession

- Un programme de niveau collégial, de un à trois ans, ou tout autre programme en hygiène dentaire reconnu par l'organisme de réglementation dans la province ou le territoire de résidence, est exigé des hygiénistes dentaires.
- Les thérapeutes dentaires doivent réussir un programme de deux ans en dentothérapie, menant à un diplôme, dispensé par l'École nationale de dentothérapie de Prince Albert (Saskatchewan), et offert par Santé Canada.
- Un permis d'exercice accordé par l'organisme de réglementation est exigé des hygiénistes dentaires.
- Un permis d'exercice est exigé des thérapeutes dentaires à Terre-Neuve et Labrador, en Saskatchewan, au Nunavut, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

### Appellations à ne pas confondre

- *Assistants/assistantes dentaires* ([3411](#))
- *Dentistes* ([3113](#))
- *Denturologistes* ([3221](#))
- *Technologues et techniciennes dentaires et auxiliaires dans les laboratoires dentaires* ([3223](#))